

CLUB DES PARTENAIRES DE LYON
CITE DE LA GASTRONOMIE

Fonds de Dotation
Siège social : 3 rue Hrant Dink – 69285 Lyon Cedex 02

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-huit juin à onze heures,

Les membres du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation CLUB DES PARTENAIRES DE LYON CITE DE LA GASTRONOMIE, dont le siège social est situé 3 rue Hrant Dink – 69285 Lyon Cedex 02 (ci-après désigné le « Fonds »), se sont réunis, audit siège, sur convocation du Président du Conseil d'Administration, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du Président du Conseil d'Administration,
- Examen, arrêté et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Quitus au Président du Conseil d'Administration,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Sont présents (ou représentés) et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Olivier GENIS, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Bernard VITIELLO, Trésorier,
- Monsieur Michel CHENEVAT, Secrétaire Général.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Olivier GENIS.

Le Président du Conseil d'Administration constate en conséquence, que le Conseil d'Administration, régulièrement constitué, peut valablement délibérer et prendre les résolutions à la majorité requise.

2

06x

Le Président du Conseil d'Administration dépose sur le bureau et met à la disposition des membres du Conseil d'Administration :

- Le rapport d'activité du Président du Conseil d'Administration,
- La feuille de présence,
- Le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2018,
- Le double des convocations adressées aux Administrateurs,
- Un exemplaire des statuts du Fonds,
- Le projet de texte des résolutions soumises au Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à la disposition des Administrateurs au siège social depuis la convocation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration lui donne acte de cette déclaration.

Le Président du Conseil d'Administration donne lecture au Conseil d'Administration de son rapport d'activité.

Le Président du Conseil d'Administration déclare ensuite la discussion ouverte et se tenir à la disposition du Conseil d'Administration pour fournir à ceux des membres qui le désireraient toutes les explications et précisions nécessaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utiles de formuler.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président du Conseil d'Administration met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'Administration procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels font apparaître un résultat nul.

Le Conseil d'Administration prend acte à l'unanimité que les comptes annuels dudit exercice qui lui sont présentés, ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré et après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration arrête définitivement et approuve à l'unanimité les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.



DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration donne à l'unanimité au Président du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de conférer tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

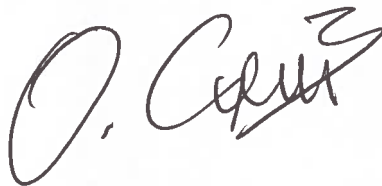
o O o

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par le Président du Conseil d'Administration et un Administrateur.

Olivier GENIS

Président du Conseil d'Administration



Bernard VITIELLO
Administrateur

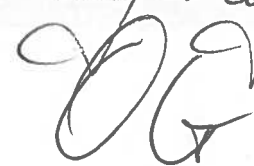


FONDS DE DOTATION

**« CLUB DES PARTENAIRES DE LYON CITE DE LA
GASTRONOMIE »**

**3 rue Hrant Dink
69285 Lyon Cedex 02**

Comptes annuels au 31 décembre 2018

certifiés conformes


BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes				
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dt actions propres)				
Disponibilités	884		884	466
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	884		884	466
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes rembours des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	884		884	466

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. cours		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Acompte sur dividendes		
Subventions d'investissements		
Excédent de subventions	884	466
Déficit de subventions		
CAPITAUX PROPRES	884	466
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES		
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	884	466

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 582	25 052
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			7 582	25 052
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			7 582	25 052
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 582	25 052
RESULTAT D'EXPLOITATION			-	-
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-	-

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	7 582	25 052
TOTAL DES CHARGES	7 582	25 052
BENEFICE OU PERTE	-	-

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

FONDS DE DOTATION « CLUB DES PARTENAIRES DE LYON CITE DE LA GASTRONOMIE »

PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation « Club des partenaires de Lyon cité de la gastronomie » a été créé le 21 décembre 2013 par le membre fondateur, la société EIFFAGE CONSTRUCTION SAS.

Le siège social est fixé au 3, rue Hrant Dink, 69002 Lyon.

Le Fonds de Dotation a pour objet d'accompagner financièrement toutes les actions d'intérêt général concourant à la création de la Cité Internationale de la Gastronomie au sein de l'Hôtel-Dieu à Lyon, projet destiné à développer la visibilité de l'inscription du « repas gastronomique français » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, en cofinçant les travaux de rénovation et d'aménagement dans l'Hôtel-Dieu et contribuant ainsi à la valorisation et au développement économique, social, touristique, architectural et culturel autour de la Ville de Lyon et du Grand Lyon.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes édictées par le plan comptable général et aux règles et pratiques comptables applicables aux activités du Fonds de Dotation. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2) NOTES SUR LE BILAN

Bilan Actif

Les disponibilités de 884 € correspondent au solde du compte bancaire à la clôture de l'exercice.

Bilan Passif

Compte d'emploi annuel des ressources

	Fonds à engager au début de l'exercice	Dotations sur l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
	466	8 000	7 582	884
TOTAL GENERAL	466	8 000	7 582	884

3) **NOTES SUR LE RESULTAT**

Le compte de résultat présente un résultat nul.

4) **AUTRES INFORMATIONS**

Le fonds de dotation n'a aucun effectif salarié en 2018.

Le fonds de dotation n'a reçu aucun legs ou don en nature.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

CREANCES ET DETTES

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créance représent. titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
	- impôt sur les bénéfices			
	Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée			
	collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés			
	- divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX			
Montant :	- prêts accordés en cours d'exercice			
	- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Empr., dettes - à 1 an maximum				
	établissements de crédit - à plus de 1 an				
	Empr., dettes financ. divers				
	Fournisseurs, comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale, aut.org. sociaux				
	- impôt bénéfices				
	Etat et autres - T.V.A.				
	collectivités - oblig. cautionnées				
	- autres impôts				
	Dettes immob. cptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représent. titres emprunt.				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAUX				
Emprunts souscrits ds exerc.					
Emprunts rembours. ds exerc.					
Emprunts, dettes associés					

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
NEANT						
TOTAL						

Engagements reçus

Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
NEANT						
TOTAL						

Engagements réciproques

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
NEANT						
TOTAL		INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT				



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site Internet : www.kpmg.fr

CLUB DES PARTENAIRES DE LYON CITE DE LA GASTRONOMIE Fonds de dotation

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
CLUB DES PARTENAIRES DE LYON
CITE DE LA GASTRONOMIE
Fonds de dotation
3, Hrant Dink - 69285 Lyon Cedex 02
Ce rapport contient 15 pages
BG-192-489



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

**CLUB DES PARTENAIRES DE LYON
CITE DE LA GASTRONOMIE
Fonds de dotation**

Siège social : 3, Hrant Dink - 69285 Lyon Cedex 02

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention du Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation CLUB DES PARTENAIRES DE LYON CITE DE LA GASTRONOMIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 juin 2019

KPMG Audit IS



Baudouin Griton
Associé

FONDS DE DOTATION

**« CLUB DES PARTENAIRES DE LYON CITE DE LA
GASTRONOMIE »**

3 rue Hrant Dink

69285 Lyon Cedex 02

Comptes annuels au 31 décembre 2018
--

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes Immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes				
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dt actions propres)				
Disponibilités	884		884	466
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	884		884	466
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes rembours des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	884		884	466

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. cours		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Acompte sur dividendes		
Subventions d'investissements		
Excédent de subventions	884	466
Déficit de subventions		
CAPITAUX PROPRES	884	466
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	884	466

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 582	25 052
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			7 582	25 052
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			7 582	25 052
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 582	25 052
RESULTAT D'EXPLOITATION			-	-
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-	-

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	7 582	25 052
TOTAL DES CHARGES	7 582	25 052
BENEFICE OU PERTE	-	-

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

FONDS DE DOTATION « CLUB DES PARTENAIRES DE LYON CITE DE LA GASTRONOMIE »

PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation « Club des partenaires de Lyon cité de la gastronomie » a été créé le 21 décembre 2013 par le membre fondateur, la société EIFFAGE CONSTRUCTION SAS.

Le siège social est fixé au 3, rue Hrant Dink, 69002 Lyon.

Le Fonds de Dotation a pour objet d'accompagner financièrement toutes les actions d'intérêt général concourant à la création de la Cité Internationale de la Gastronomie au sein de l'Hôtel-Dieu à Lyon, projet destiné à développer la visibilité de l'inscription du « repas gastronomique français » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, en cofinçant les travaux de rénovation et d'aménagement dans l'Hôtel-Dieu et contribuant ainsi à la valorisation et au développement économique, social, touristique, architectural et culturel autour de la Ville de Lyon et du Grand Lyon.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes édictées par le plan comptable général et aux règles et pratiques comptables applicables aux activités du Fonds de Dotation. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2) NOTES SUR LE BILAN

Bilan Actif

Les disponibilités de 884 € correspondent au solde du compte bancaire à la clôture de l'exercice.

Bilan Passif

Compte d'emploi annuel des ressources

	Fonds à engager au début de l'exercice	Dotations sur l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
	466	8 000	7 582	884
TOTAL GENERAL	466	8 000	7 582	884

3) NOTES SUR LE RESULTAT

Le compte de résultat présente un résultat nul.

4) AUTRES INFORMATIONS

Le fonds de dotation n'a aucun effectif salarié en 2018.

Le fonds de dotation n'a reçu aucun legs ou don en nature.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

CREANCES ET DETTES

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations Prêts Autres Immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représent. titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité Sociale et autres organismes sociaux - impôt sur les bénéfices Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée collectivités - autres impôts, taxes, versemts assimilés - divers Groupe et associés Débiteurs divers Charges constatées d'avance			
	TOTAUX			
Montant : - prêts accordés en cour		INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT		
- remboursests obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Empr., dettes - à 1 an maximum établist crédit - à plus de 1 an Empr.,dettes financ.divers Fournisseurs, comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale, aut.org.sociaux - Impôt bénéfices Etat et autres - T.V.A. collectivités - oblig.cautionnées - autres impôts Dettes immob. cptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Dettes représent.titres emprunt. Produits constatés d'avance				
	TOTAUX				
	Emprunts souscrits ds exerc. Emprunts rembour.ds exerc. Emprunts, dettes associés				

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
NEANT						
TOTAL						

<i>Engagements reçus</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
NEANT						
TOTAL						

<i>Engagements réciproques</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
NEANT						
TOTAL		INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT				